

AB EXPRESS
Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros

Siège social : 86 Rue de Paris, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

RCS : PONTOISE – 838 168 326 000 18 - – APE : 4932Z.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2023

L'an deux mille Vingt-trois , le 30 Mai, à 10 heures,

Au siège social à PONTOISE,

Monsieur ABDUL MUJEEB Abdul Rasheed, Demeurant 86 Rue De Paris, 95310 Saint-Ouen-L'aumône (95), L'actionnaire unique et seul président de la société **AB EXPRESS**, Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros, divisé en 100 actions de 1 €uros chacune.

A pris les décisions suivantes :

Il est établi une feuille de présence signée par l'actionnaire présents en entrant en séance.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération et prime sur CA du Président,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,

- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter la perte de -5333 €uros de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice au 31/12/2022	-5333 €uros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	7278 €uros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	0 €uros
A titre de dividendes aux actionnaires	000 €uros

Soit 0,00 Euros par action

Le solde

1945 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1945 Euros.

L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 0€uros pour les actionnaires y ayant droit pour l'exercice clôturé au 31/12/2022.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate avoir distribué 0 Euros de dividende par action pour l'exercice clôturé au 31/12/2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence et conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, décide de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs, préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide qu'à compter du 1^{er} Mars 2023, Monsieur ABDUL MUJEEB Abdul Rasheed, président percevra un salaire de 1 620 Euros Brut par mois et une prime de 0% sur CA.

En outre, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé à 10h30 et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Certifié conforme


AB EXPRESS SAS

Numéro SIRET : 83816832600018

Code APE : 4932Z

86 RUE DE PARIS
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

Certifié conforme

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. R. M.' followed by a stylized flourish.

30/05/2023

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	23 740	10 496	13 244	45,42	15 687	49,05
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	23 740	10 496	13 244	45,42	15 687	49,05
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés					58	0,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 238		9 238	31,68	7 025	21,96
. Autres	6 000		6 000	20,58	8 000	25,01
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	675		675	2,32	1 169	3,66
Charges constatées d'avance					44	0,14
TOTAL (II)	15 913		15 913	54,58	16 296	50,95
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	39 653	10 496	29 157	100,00	31 983	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100)	100 0,34	100 0,31
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 0,03	10 0,03
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 279 24,96	6 006 18,78
Résultat de l'exercice	-5 333 -18,28	1 272 3,98
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 055 7,05	7 389 23,10
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	2 105 7,22	5 133 16,05
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 819 50,82	7 499 23,45
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	293 1,00	1 190 3,72
. Organismes sociaux	837 2,87	988 3,09
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		0 0,00
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		6 0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 048 31,03	9 779 30,58
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	27 101 82,95	24 594 76,90
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	29 157 100,00	31 983 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	25 586		25 586	100,00		5 787	100,00		19 799	342,13	
Chiffres d'Affaires Nets	25 586		25 586	100,00		5 787	100,00		19 799	342,13	
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation			2 500	9,77		16 041	277,19		-13 541	-84,40	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges						9 529	164,66		-9 529	-100,00	
Autres produits			0	0,00							
Total des produits d'exploitation (I)			28 087	109,77		31 357	541,85		-3 270	-10,42	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			16 333	63,84		11 113	192,03		5 220	46,97	
Impôts, taxes et versements assimilés			-6	-0,01		274	4,73		-280	-102,18	
Salaires et traitements			14 613	57,89		16 343	282,41		-1 530	-9,35	
Charges sociales			-228	-0,88		33	0,57		-261	-790,90	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 443	9,55		2 322	40,12		121	5,21	
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges											
Total des charges d'exploitation (II)			33 355	130,36		30 085	519,87		3 270	10,87	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-5 269	-20,58		1 272	21,98		-6 541	-514,22	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)											
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-5 269	-20,58		1 272	21,98		-6 541	-514,22	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	64	0,25			64	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	64	0,25			64	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-64	-0,24			-64	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+II+V+VII)	28 087	109,77	31 357	541,85	-3 270	-10,42
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 420	130,62	30 085	519,87	3 335	11,09
RÉSULTAT NET	-5 333	-20,83	1 272	21,98	-6 605	-519,25
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 29 156,79 E.

Le résultat net comptable est une perte de 5 333,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/05/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 23 740

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	23 740			23 740
Immobilisations financières				
TOTAL	23 740			23 740

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 10 496

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 053	2 443		10 496
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	8 053	2 443		10 496

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	22 537	9 603	12 934	de 5 à 10 ans
Materiel de bureau et informatique	1 203	893	310	de 1 à 3 ans
TOTAL	23 740	10 496	13 244	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 15 238

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	15 238	15 238	
TOTAL	15 238	15 238	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 3 000**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 000
Disponibilités	
TOTAL	3 000

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 100

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1,00	100
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1,00	100

4.2 - Etat des dettes = 27 101

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 105	2 105		
Fournisseurs	14 819	14 819		
Dettes fiscales & sociales	1 129	1 129		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 048	9 048		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	27 101	27 101		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 900

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	900
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	900

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 25 586**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	25 202	98,50 %
Produits des activités annexes	384	1,50 %
TOTAL	25 586	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 3 000

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	3 000
Rabais remises ristour. a obtenir(409800)	3 000
TOTAL	3 000

8.2 - Charges à payer = 900

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	900
Fournisseurs(408100)	900
TOTAL	900

AB EXPRESS
Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros

Siège social : 86 Rue de Paris, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

RCS : PONTOISE - 838 168 326 000 18 - - APE : 4932Z

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022.

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter la perte de -5333 €uros de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice au 31/12/2022	-5333 €uros
-----------------------------------	-------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	7278 €uros
-------------------------------	------------

Pour former un bénéfice

Distribuable de	0 €uros
-----------------	---------

A titre de dividendes aux actionnaires	000 €uros
--	-----------

Le solde	1945 €uros
----------	------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1945 €uros.

L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 0€uros pour les actionnaires y ayant droit pour l'exercice clôturé au 31/12/2022.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate avoir distribué 0 €uros de dividende par action pour l'exercice clôturé au 31/12/2022.

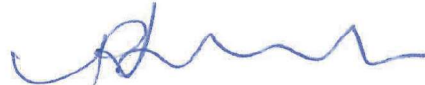
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 MAI 2023

Certifié conforme

Le Président

Monsieur ABDUL MUJEEB Abdul Rasheed

certifié conforme


AB EXPRESS
Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros

Siège social : 86 Rue de Paris, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

RCS : PONTOISE – 838 168 326 000 18 - – APE : 4932Z

RAPPORT DE GESTION

De la président à l'Assemblée Générale

Ordinaire Annuelle du 30 MAI 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 Décembre 2022, a eu une activité de 12 mois était satisfaisante.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2023, sont : Adjonction d'activité secondaire, augmentation du véhicule et création d'emplois.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2022, aucun événement survenu depuis date de la clôture de l'exercice.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 25.586 €uros contre 5787 €uros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 342.16%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 14.813 €uros contre 16.343 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9.36%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à -228 €uros contre 33 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de -790.90%

L'effectif salarié moyen s'élève à 1 contre 1 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 33 355 €uros contre 30085 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10.87%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -5269 €uros contre 1272 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de -514.22%.

Après prise en compte :

Du résultat charges exceptionnel de 64 €uros, contre 0 €uros pour l'exercice Précédent, soit une variation de N/A

- de l'impôt sur les sociétés de 0 €uros, contre 0 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 se solde par une perte de 5333€uros

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 5333 €uros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice	-5333 €uros
Le report à nouveau antérieur	7278 €uros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	0 €uros

A titre de dividendes aux actionnaires 0 000 Euros

Soit 000 Euros par action

Le solde 1945 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1945 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2055 Euros.

REPRISE DES ENGAGEMENTS SOUSCRITS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE AVANT SON IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, de décider de reprendre au compte de notre Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Ces engagements sont décrits dans un état annexé au texte des résolutions qui vous sont proposées.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Président

Monsieur ABDUL MUJEEB Abdul Rasheed

certifié conforme

